



## MUNICIPALITE D'ORMONT-DESSOUS

Au Conseil communal  
d'Ormont-Dessous

Le Sépey, le 5 novembre 2020

### PREAVIS N° 13/2020

#### ***Demande de crédit pour financer la fin des travaux de réfection du réseau routier, secteur de La Forclaz***

Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

#### **1. Préambule**

Par le présent préavis, la Municipalité sollicite l'octroi d'un crédit d'investissement de **CHF 290'000.00** pour couvrir les frais liés à l'amélioration et à l'entretien des routes communales.

#### **2. Objectif visé par les travaux**

L'objectif est l'entretien et l'amélioration du réseau de dessertes communales, secteur La Forclaz.

L'analyse a permis de lister les travaux suivants :

1. Chemin du Tour de la Golette, La Forclaz, troisième étape, sur 800 mètres.
2. DP 1378 - Accès parcelle RF 3732 sur 175 mètres, La Forclaz.

#### **3. Travaux prévus**

Les actions incriminées sont représentées sur le plan annexé.

#### **Chemin du Tour de la Golette, troisième étape, sur 800 mètres, incluant le raccord du DP 1378 sur 175 mètres, La Forclaz**

La Municipalité avait prévu la réfection du chemin du Tour de la Golette en deux étapes. Le premier tronçon a été exécuté en 2019 sur une distance de 2'020 mètres (préavis 12/2018). Il restait 1'640 mètres de desserte à rénover, mais au vu de l'importance des dégâts, décision a été prise de scinder en deux la rénovation de ce tronçon, soit de rénover 840 mètres en 2020 et 800 mètres en 2021.

La deuxième étape a été réalisée courant 2020 par la réfection complète des 840 mètres prévus dans le préavis 3/2020. Cette nouvelle demande de crédit concerne les 800 mètres restant, ainsi que les 175 mètres du DP 1378.

Lors de la visite locale avec l'entreprise pour l'élaboration du devis, il a été constaté que le chemin est en très mauvais état sur 800 mètres. A certains emplacements, le revêtement bitumineux s'effrite et le coffre est par endroit inexistant. Ce chemin est dans un état de déliquescence qui à lui seul justifie la réhabilitation envisagée. Celle-ci englobe la réfection complète de la chaussée avec consolidation du coffre par endroit.

Concernant le DP 1378, le contrôle de cet accès à la parcelle RF 3732 fait apparaître que le chemin est dans un état lamentable (cf. photos annexées). Au vu de cette situation, il ne fait aucun doute que la réfection de cette desserte est indispensable.

Les travaux suivants sont envisagés :

- réfection ponctuelle du coffre ;
- dégrappage et fraisage du revêtement ;
- nettoyage de la surface ;
- fourniture et pose d'un revêtement ACT 16 épaisseur entre 5 cm et 7 cm.

#### 4. Analyse des variantes

Les travaux projetés résultent de l'analyse sur le terrain des options à prendre pour leur réalisation et répondent au rapport de la Cour des comptes qui demande aux communes que le patrimoine routier soit maintenu en bon état.

#### 5. Coûts

Les coûts des travaux sont établis comme suit :

##### Chemin du Tour de la Golette, La Forclaz

Installation de chantier	CHF	10'000.00
Déplacement de fraiseuses	CHF	3'000.00
Dégrappage et évacuation de revêtement	CHF	6'720.00
Fraisage de revêtement y compris évacuation	CHF	9'688.00
Dépose bordures granit, y compris évacuation	CHF	3'240.00
Nettoyage et désherbage des bords	CHF	540.00
Coupe de revêtement	CHF	1'000.00
Réfection complète du coffre	CHF	28'750.00
Dépose de terre végétale pour surlargeur env. 30 cm	CHF	1'001.00
Réfection ponctuelle du coffre/épaisseur 35 cm	CHF	20'160.00
Fourniture et pose de grave non gélive/épaisseur 40 cm	CHF	24'900.00
Fourniture et pose de grave 0/25 ou gravier gras	CHF	1'960.00
Réfection de planie, y compris fourniture, épaisseur 6 cm	CHF	4'800.00
Réfection de planie, y compris fourniture, épaisseur 8 cm	CHF	9'585.00
Balayage et lavage revêtement	CHF	3'040.00
Couche de collage	CHF	3'040.00
Fourniture et pose revêtement ACT 16, épaisseur 5 et 7 cm	CHF	77'420.00
Plus-value pour mise à niveau (appel d'eau/bordure amont)	CHF	1'290.00

Remplacement ponctuel de bordure granit	CHF	2'040.00
Joint Dilaplast	CHF	300.00
Banquette en terre largeur 0,70 mètre	CHF	10'000.00
Boudin	CHF	7'500.00
Remplacement de gueules de loup	CHF	1'650.00
Réfection des murets de soutènement au-dessus gueules de loup	CHF	13'500.00
Sondages préalables	CHF	1'300.00
Total brut	CHF	<u>246'424.00</u>

Rabais 3% s/CHF 246'424.00	./.	CHF	7'392.70
Escompte 2% s/CHF 239'031.30	./.	CHF	4'780.65
TVA 7.7% s/CHF 234'250.65		CHF	18'037.30
<b>Total TTC</b>		<b>CHF</b>	<b><u>252'287.95</u></b>

DP 1378 - Accès parcelle RF 3732 sur 175 mètres, La Forclaz

Installation de chantier	CHF	5'000.00
Déplacement de fraiseuses	CHF	2'000.00
Dégrappage et évacuation de revêtement	CHF	600.00
Fraisage de revêtement y compris évacuation	CHF	2'360.00
Réfection ponctuelle du coffre	CHF	1'800.00
Fourniture et pose de grave non gélive, épaisseur 40 cm	CHF	2'850.00
Fourniture et pose de gravier gras/raccord place	CHF	1'250.00
Réfection de planie, y compris fourniture	CHF	500.00
Balayage et lavage revêtement	CHF	860.00
Couche de collage	CHF	860.00
Fourniture et pose d'un revêtement ACT 16 (5 cm) reflachage	CHF	16'590.00
Joint Dilaplast	CHF	90.00
Façon de banquette en terre, largeur 0,70 mètre	CHF	2'640.00
Plus-value pour apport terre végétale	CHF	1'875.00
Réserve divers et imprévus	CHF	3'000.00
Total brut	CHF	<u>42'275.00</u>

Rabais 3% s/CHF 42'275.00	./.	CHF	1'268.25
Escompte 2% s/CHF 41'006.75	./.	CHF	820.15
TVA 7.7% s/CHF 40'186.60		CHF	3'094.35
<b>Total TTC</b>		<b>CHF</b>	<b><u>43'280.95</u></b>

### Récapitulatif

Chemin du Tour de la Golette, La Forclaz	CHF	252'287.95	
1378 - Accès parcelle RF 3732, La Forclaz	CHF	43'280.95	
Total TTC	CHF	295'568.90	
Moins-value pour les installations de chantier	./.	CHF	7'000.00
<b>Prix total arrondi</b>		<b>CHF</b>	<b><u>290'000.00</u></b>

## 6. Financement

Ces travaux apparaissent dans le plan des investissements de la législature 2016-2021. Ils seront financés par un emprunt demeurant toutefois dans les limites fixées par le plafond d'endettement adopté par le Conseil communal.

L'investissement sera quant à lui amorti sur 30 ans.

## 7. Conclusions

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous prie, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

### LE CONSEIL COMMUNAL D'ORMONT-DESSOUS

**vu** le préavis municipal n° 13/2020 du 5 novembre 2020,  
**ouï** le rapport de la commission désignée pour étudier cette affaire,  
**considérant** que cet objet a été valablement porté à l'ordre du jour,

### DECIDE

- **d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 290'000.00 TTC pour financer des travaux de réfection du réseau routier ;**
- **d'admettre le mode de financement proposé ;**
- **d'amortir cet investissement sur une période de 30 ans.**

Veillez agréer, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

La Syndique  
Gretel Ginier

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Secrétaire  
Isabelle Mermod Gross



Annexe : ment.

Préavis adopté par la Municipalité dans sa séance du 10 novembre 2020

Délégué municipal : M. Marcel Borloz, Municipal





